

LAMBALLE, le 10 janvier 2013



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANHL

**MERCREDI 19 DECEMBRE 2012 – 14h00
à la FHF**

PRESENTS :

- M. Dominique COLAS – Président – CH Lamballe
- Mme Hélène TOURNEUR – Vice-Présidente – Hôpital Chalonnes sur Loire
- Mme Françoise LE BOT – CH Lanmeur
- M. Daniel DUMORTIER – CH Guérande Le Croisic
- M. Youen CARPO – CH Houdan
- M. François FOUCHET – Hôpitaux locaux de l'Ouest des Vosges - Mirecourt
- M. Jean-Louis ALUZE – Hôpital La Chataigneraie -

1 – Compte-rendu de l'assemblée générale du 15 novembre 2012

La décision de poursuivre les activités de l'ANHL en relation étroite avec l'AGHL est saluée. Le compte-rendu n'appelle aucune autre remarque.

2 - Compte-rendu de la réunion de l'AGHL du 15 novembre 2012

- L'intérêt de la journée est souligné.
- Il est souhaité une ou deux journées communes avec l'AGHL.

NB : le communiqué de presse de l'AGHL figure en pièce jointe (annexe 1).

3 – Etat des lieux des ex hôpitaux locaux

Sans statut juridique particulier depuis la loi HPST, les ex hôpitaux locaux ne sont plus répertoriés. Leur nombre décroît cependant rapidement de 350 en 2005 à 300 en 2009, ils seraient 250 aujourd'hui.

Le périmètre de leurs activités est mal connu : beaucoup de services de médecine (5 sur 22 en Bretagne) ont été fermés, les USLD aussi. La reconnaissance « gériatrique » des activités ne leur est pas attribuée.

Certains ont fusionné pour de bonnes raisons (même métier) ou de mauvaises. Certains ont été mis en direction commune et se sont vidés de leur substance (les hôpitaux locaux autour du CH de St-Dié, mis en exergue par la Chambre des Comptes).

- Une enquête sera menée pour savoir que sont devenus les ex hôpitaux locaux. La base en sera l'étude ADYSTA financée par l'ANHL pour établir des points de comparaison.

Jean-Louis ALUZE diffusera le cahier des charges qui sera enrichi.

La FHF sera sollicitée pour la diffusion du questionnaire.

Hélène TOURNEUR souligne l'intérêt de communiquer sur ce qui rassemble et non sur ce qui distingue.

François FOUCHET met l'accent sur la spécificité du management dans les ex hôpitaux locaux/CH.

Nos établissements sont riches d'expériences et d'innovation, l'enquête essaiera de les recenser.

Le champ sera étendu aux centres hospitaliers n'ayant ni chirurgie ni obstétrique, pour élargir notre base.

René CAILLET doit nous communiquer un premier recensement de 300 établissements de ce type.

Politiquement, la revendication du maintien de l'Autonomie est fondamentale, eu égard à ce que sont devenus les ex HL annexés (Saint-Martin en Ré, Finistère Nord...). Plus qu'un statut d'établissement, c'est la qualité de la prise en charge et du parcours de la personne âgée qui doit être revendiquée. Nous la favorisons dans une relation de proximité qui s'inscrit dans son bassin de vie.

L'ANHL gagnerait aussi à une plus grande participation des soignants à ses travaux.

4 - Dénomination

CH de proximité, Centre communautaire, CH de 1^{er} recours ou Hôpitaux de 1^{er} recours.

Une dénomination nouvelle autre que « ex hôpitaux locaux » est à trouver en commun avec l'AGHL.

L'orientation des débats, en dépit de l'attachement à l'hôpital local, tend à celle d'hôpitaux de 1^{er} recours.

5 – FHF

Nathalie SANCHEZ rejoint la séance.

La commission proposée par la FHF réunirait les acteurs du 1^{er} recours :

- La médecine libérale (AGHL, MG France, les pharmaciens d'officine, l'ANHL...).

L'ANHL pourrait avoir deux représentants : 2 titulaires et 2 suppléants.

- En sus, seront invités des CH qui ont mis en place d'autres solutions que la médecine libérale comme celui de ROANNE qui a salarié des médecins généralistes pour l'ambulance.

- Des élus siégeant à la FHF.

Les pistes de travail porteraient sur le parcours de la personne âgée en perte d'autonomie pour éviter l'hospitalisation, le rôle des coordinateurs.

L'intérêt de bien préparer la sortie est souligné ainsi que les effets pervers de la T2A et du manque de lits.

L'enjeu est celui de la coordination du parcours de la personne âgée (URML, MAIA ?)

Nathalie SANCHEZ donne un avis favorable pour porter l'enquête et quitte la séance.

- Les participants à ce groupe de travail seront :

- ✓ Dominique COLAS et Hélène TOURNEUR – titulaires
- ✓ François FOUCHET et Daniel DUMORTIER - suppléants

- La question d'un suppléant au conseil d'administration de la FHF sera posée.

6 – Convention MSA

L'AGHL a passé une convention avec la MSA, qui a facilité aussi l'organisation de la journée à BAGNOLET. Les caisses départementales seront incitées à se rapprocher des ex hôpitaux locaux (information en annexe 2).

Un tel rapprochement a priori favorable sera étudié.

7 – Rencontres avec Edouard COUTY et le cabinet de la Ministre de la Santé

La rencontre avec M. COUTY, l'AGHL et le Président de l'ANHL est prévue vendredi 21 décembre et celle avec le cabinet le 8 janvier 2013 à 17h30.

Seront évoqués :

- les objectifs de la plateforme AGHL/ANHL
- l'état des lieux et le devenir des ex HL
- le financement (T2A et stagnation de la DAF)
- la gouvernance
- les fusions et directions communes.

8 – Site WEB, lettre de l'ANHL et secrétariat

Par le passé, un poste d'adjoint des cadres avait été financé par l'ANHL pour le fonctionnement de l'association et la préparation des journées. Un poste à temps plein ou partiel sera créé auprès du Président. Ses missions porteront sur l'actualisation du site WEB, et la valorisation des initiatives.

La lettre de l'ANHL sera relancée, l'enquête devrait permettre le recensement des adresses.

Un nouveau site est à créer. Youen CARPO en sera le chef de projet.

9 – Relations avec l'AGHL

Un rapprochement et des actions communes ont déjà été évoqués.

Il est rappelé que deux membres croisés AGHL/ANHL siègeraient aux conseils d'administration respectifs des organisations.

10 – Remboursement des frais

JL ALUZE rembourse les frais au réel dans des limites raisonnables, avec une prise en charge permettant de voyager confortablement (1^{ère} classe).

Les membres soulignent sa célérité.

Une réunion de bureau la veille du conseil d'administration dans une atmosphère conviviale est souhaitée.

11 – Réponse à la lettre du Président de l'ADH (pièce jointe).

Le Président est chargé de répondre à son homologue, prenant acte de la bonne volonté de l'ADH, et de notre participation pour nous exprimer sur les sujets évoqués, tout en promouvant un management de proximité et des relations équilibrées avec les CH de 2^e et 3^e niveaux.

La séance est levée à 17h00.

LE PRESIDENT,

D. COLAS